Vigneux sur seine

République Française
Département de l'Essonne

DÉCISION N°26.234
prise en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
du Code général des collectivités territoriales

Direction/service : Commande publique
Affaire suivie par : C. WAHL

2025-05 - Achats et livraison de produits, d'accessoires d'entretien, de divers matériels d'entretien, de produits d'hygiène courant et de sacs poubelles pour les services municipaux et les écoles - Lot 4 « Sacs poubelles » - Avenant n°1

Le Maire de Vigneux-sur-Seine ;

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles des articles L.2124-1 et R.2124-1 ;

Vu la délibération n° 26.199 du 30 septembre 2026 relative à la délégation au Maire de certaines compétences du Conseil municipal en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n° 26-150 du 21 avril 2026 portant notamment délégation de signature à Madame Sangeetha BERCHMAN, pour prendre toute décision, poursuivre toutes formalités et signer tous documents nécessaires concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants ;

Vu la décision n°25.100 du 05 mai 2025 attribuant le lot 4 « Sacs poubelles » du marché d'achats et livraison de produits, d'accessoires d'entretien, de divers matériels d'entretien, de produits d'hygiène courant et de sacs poubelles pour les services municipaux et les écoles à la société HERSAND DELAISY KARGO ;

Considérant qu'il s'agit d'un marché passé avec un montant maximum annuel de commande de 12 500 euros hors taxes ;

Considérant la nécessité d'une augmentation du montant maximum du marché, suite à des besoins non verbalisés par le service de la propreté. Le montant maximum du marché passe donc à 13 750 euros HT, soit une augmentation de 10% ;

D É C I D E :

- Article 1 : DE SIGNER l'avenant n°1 avec la société HERSAND DELAISY KARGO, située 83 rue Maurice Berteaux à MONTMAGNY (95360) pour une augmentation de 10% du montant maximum du marché ; le montant maximum du marché est porté à 13 750 euros HT.
- Article 2 : D'IMPUTER la dépense en résultant aux exercices budgétaires concernés.

Vigneux-sur-Seine, le 12/11/2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219106572-20261112-26-234-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Par délégation du Conseil municipal
Le Maire
Thomas CHAZAL

Signé numériquement le 12/11/2026

MAIRIE DE VIGNEUX-SUR-SEINE (Essonne)